

Décembre  
2021

# BULLETIN TECHNIQUE

## Légumes Bio



tech & bio



## BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

### Conseil de saison

#### L'année 2021 se caractérise par :

- Un hiver très arrosé avec une alternance de temps hivernal et de douceur printanière.
- Un printemps perturbé marqué par une grande fraîcheur malgré un épisode de chaleur remarquable pour la saison fin mars-début avril. Le mois d'avril a notamment connu une succession de nuits très fraîches avec de fortes gelées occasionnant d'importants dégâts.
- Un été particulièrement pluvieux, à faible ensoleillement.
- Un automne froid et pluvieux.

Les précipitations ont eu pour conséquences :

- ✓ Des conditions d'implantation ou de récolte parfois difficiles pour salades et choux ;
- ✓ Le développement de bio-agresseurs de types fongiques sur un large éventail de cultures ;
- ✓ Des pertes importantes de rendement sur les tomates en plein champs ayant été touchées par le mildiou ;
- ✓ Globalement, une faible pression en altises.

*Contacts*

#### REGLEMENTATION BIO

C'est le 1er janvier 2022 que le nouveau règlement bio entrera en vigueur.

Pour vous renseigner :

<https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-Biologique>

Les passages hors dérogations de potagères en 2022 sont :

- Courgette cylindrique verte F1 abri - passage hors dérogation le 01/01/2022,
- passage HD le 01/01/2022 pour les "jeunes pousses"

**Chambre d'Agriculture 82**  
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

**Chambre d'Agriculture 47\***  
Bertrand CAVALON Port : 06 75 08 26 77

**Chambre d'Agriculture 31**  
Laurence Espagnacq Port. 06.74.05.27.49.62  
Valérie Ginoux Port. 06 88 87 49 78

**Chambre d'Agriculture 31/81**  
Anaïs Huillet Port. : 06.32.38.87.12

**Chambre d'Agriculture 65**  
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

## SALADES sous abris

On observe fréquemment des attaques de **botrytis** sur salades dans des tunnels fermés, parfois, en plus, sous P17 dans le but de hâter leur croissance et souvent sur-irriguées.

En l'absence de risques de gel, ou de vent, il est préférable de laisser les tunnels ouverts.

Les dégâts dus au gel sont, en outre, plus importants sur des plantes qui ne sont pas endurcies, **on maintiendra donc les abris aérés en hiver aussi (sauf fortes pluies, vent, froid intense).**

On recourra aux voiles thermiques en cas de gel mais pour la croissance, il faut attendre le retour d'un temps plus ensoleillé...

**Pas d'excès d'irrigation !**



Source : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5882/Salades-Botrytis-cinerea>

### Risque de gel :

La pose de voiles de protection de type p17 permet de protéger la culture. Attention car lors du dégel le voile emmagasine une forte condensation qui maintient les plantes humides. Lorsque les températures remontent, les risques de développement de champignons responsables du mildiou ou de pourriture blanche (sclérotinia) sont importants. Dès que les T° remontent lors des journées ensoleillées ou couvertes qui suivent des gelées nocturnes, il faut découvrir les cultures et ouvrir les serres pour évacuer cette humidité.

### Arrosage

Durant les mois de décembre, janvier et février les besoins des plantes sont de 0 à 1 mm/jour au maximum. Dans ces conditions, si l'implantation a été bonne (enracinement en profondeur réussi), les cultures peuvent rester un moment sans apports d'eau (bien sûr en fonction du sol et du climat). Avant chaque arrosage : surveillez l'humidité en profondeur. Pour refaire les réserves il faut :

-Privilégier des arrosages en fin de matinée lorsque les prévisions météo annoncent du beau temps et du vent qui permet de sécher la culture avant la nuit.

-Bien aérer les serres le jour même et ceux qui suivent.

**En ce moment**, les suivis irrigation conduits sous abri montrent qu'il n'est pas utile d'irriguer depuis 18 jours en sol limoneux

### Conduite climatique

Rappel: la laitue est une culture peu exigeante en température, elle peut supporter des températures négatives cependant elle est sensible au gel au stade plantation et pomaison.

### Conduite d'une laitue d'automne/hiver en conduite à froid

Stade	températures nocturnes	températures diurnes	températures d'aération
plantation à rosette	10-12°C	15-18°C	18°C
rosette à 18 feuilles	4-8°C	12-15°C	18°C
18 feuilles à pomaison, récolte	2-6°C	10-12°C	12°C

## CHOU

Les choux pommés arrivés à maturité, doivent être récoltés au fur et à mesure. Une surmaturité sensibilise les plantes aux attaques de *Mycosphaerella* ou de *Phytophthora brassicae*

### **Le *Mycosphaerella***

Les attaques de ce champignon se présentent sous la forme de tâches rondes brunes ou grisâtres pouvant atteindre 2 cm de diamètre.

A un stade avancé, ces tâches sont constituées de cercles concentriques (comme une cible) avec de tous petits points noirs.

Les vieilles feuilles sont souvent les premières atteintes.

Des dégâts sont à craindre en phase de pomaison.

Les rotations sans chou de 2 à 3 ans permettent d'éviter les contaminations précoces.



Photo source INRA

### **AIL – MARAICHAGE ( salade, choux, oignons blancs, carotte, poireau) - MELON**

Consulter les bilans de campagne sur le site de la Chambre régionale d'Occitanie:

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/>

### **POMME DE TERRE PRIMEURS SOUS TUNNELS**

Maintenir les bâches compte tenu des conditions climatiques. La pose sur arceaux pourra éviter le contact direct des bâches sur la végétation. Attention à enlever dès le stade début tubérisation (à remettre si risques gel le soir) afin d'éviter l'élongation des tiges et un développement trop important de la végétation au détriment des tubercules. Ne pas hésiter à aérer les tunnels en journée.

### **RADIS**

Les hygrométries sous abris très élevées sont favorables à l'apparition du mildiou. Cette maladie provoque des tâches jaunes à la face supérieure de la feuille avec un feutrage violacé à la face inférieure. Aérer les tunnels. Soyez très vigilant à l'humidité dans le sol avant d'arroser pour éviter les excès. La gestion de l'irrigation ainsi que de l'aération suffit très souvent à maîtriser le mildiou.

### **PLANTATIONS SOUS ABRIS**

Surveiller la qualité des plants dès la livraison. Eviter d'implanter des cultures légumières dans des sols trop froids ou trop humides. Contrôler la température du sol avant plantation. Dans un tunnel comme en plein champ, elle devrait être supérieure à 13°C. La pose d'un paillage du sol 10 à 15 jours avant plantation permet un meilleur réchauffement du sol, à condition d'avoir vérifié juste avant l'état en eau du sol et si nécessaire, fait le plein d'eau.

## POIREAU : GERER L'ENHERBEMENT

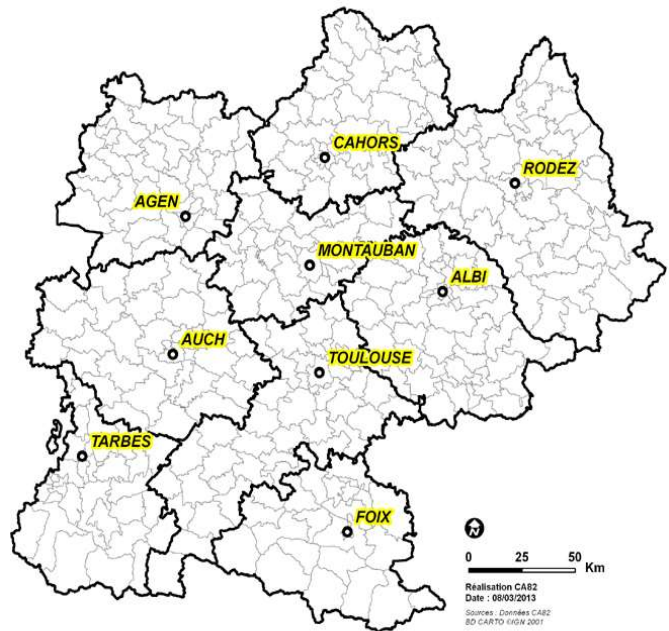
Certains maraîchers ont fait le choix du paillage pour maîtriser les adventices sur poireau avec des résultats intéressants. Planté, à raison d'un à trois plants / motte (écartement adapté au nombre de plants / motte), il est conduit en goutte à goutte (attention au thrips) ou en aspersion. Le désherbage mécanique donne aussi de bons résultats dès lors qu'on est rigoureux (et que les conditions météo le permettent) : 2 à 3 faux-semis en amont de la plantation, 2 binages (doigts kress), 2 buttages et tout de même 1 à 2 passages en manuel ...



Photo : CDA 31

En Aveyron, un producteur s'est orienté vers le paillage :

<https://www.youtube.com/watch?v=rZW61--2rcw>



*Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les BSV maraîchage n°16 ail n°8 et BSV melon n°13. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactique en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »*



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

**32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3**  
**[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)**

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application des produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Serge BOUOSCATTEL, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.  
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>,
- La CRA Occitanie : [www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/)

N'hésitez pas à les consulter.

Avec la participation financière de :

